LISTE DES ACCORDS, CONVENTIONS, TRAITÉS, CONTRATS PASSÉS OU RATIFIÉS PAR LES QUATRE PAYS DU MAGHREB EN 1975

I. — INTERMAGHRÉBINS

Algérie-Maroc-Tunisie.

18/2 — Création d'un comité permanent sur l'histoire et la géographie du Maghreb.

25/4 — Constitution à Oran entre l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, d'une Association maghrébine pour l'étude de la population.

Algérie-Libye.

28/11 — L'ARNA et APS, concluent pour deux ans un accord de coopération, qui prévoit notamment des consultations entre les deux agences pour le renforcement des relations algéro-libyennes, ainsi que des échanges d'informations grâce à une liaison télex.

Algérie-Tunisie.

12/2 — Echange des instruments de ratification de 4 conventions entre les deux pays.

10/4 — Décret n° 75-208 portant publication de la Convention générale de sécurité sociale conclue entre le Gouvernement de la RT et le Gouvernement de la RADP. *J.O.R.T.* (25), 15/4/75 : 720-724.

16/5 — Signature à Tunis d'une convention de coopération prévoyant notamment l'exploitation des gisements d'hydrocarbures situés aux confins algéro-tunisiens la réalisation en commun d'une usine de verre plat et d'une unité de traitement et de raffinage des oléagineux.

23/5 — A Alger la CNAN signe un contrat avec la Compagnie tunisienne de navigation pour harmoniser leurs activités de transport de passagers : le car-ferry algérien « Tipaza » sera exploité sur la ligne Tunis-Marseille au cours de l'été 1975, en même temps que sur la ligne Marseille-Palma de Majorque-Alger.

24/10 — Création à Londres de l'association des pays exportateurs de fer.

Libye-Maroc.

25/6 — Accords entre le CIH marocain et la Libyan arab foreign Bank de Tripoli concrétisant une prise de participation par la banque libyenne de 25 % du capital de la société marocaine de promotion hôtelière « Farah-Maghreb ».

Libye-Tunisie.

3/2 — Echange des instruments de ratification de 7 accords politiques et économiques.

31/3 — Loi n° 75-18 portant ratification de la convention relative à la création de la société d'exploitation maritime Tuniso-libyenne. *J.O.R.T.* (22), 1er/4/75 : 616.

31/5 — Signature à Tunis, d'un accord définissant les dispositions administratives relatives à l'application de la convention en matière de sécurité sociale.

10/9 — Loi n° 89 portant ratification de l'accord d'aide entre la RAL et la RT signé à Tripoli le 20/11/73. *J.R.* (58), 19/11/75 : 1893.

10/9 — Loi n° 90 portant ratification de l'accord maritime conclu entre la RAL et la RT.*J.R.* (64), 24/12/75 : 2191.

27/11 — Signature des procès-verbaux de l'assemblée constituante de la société tuniso-libyenne d'exploitation maritime (STLEM) dont la création avait été décidée par un accord tuniso-libyen le 13/10/73, avec un capital de 75 000 DT.

Maroc-Tunisie.

9/4 — Signature à Rabat d'un accord culturel tuniso-marocain qui sera intégré dans le programme général d'échanges culturels et qui sera examiné en juin par la Grande commission mixte.

20/11 — Signature d'une convention économique entre les deux pays.

10/12 — Signature d'un accord de coopération économique qui porte sur les échanges commerciaux la coopération industrielle et les questions d'intérêt commun telles que les phosphates et les rapports des 2 pays avec la Communauté Européenne.

II. — AVEC LA MAURITANIE

Libye.

26/2 — Signature d'accords de coopération économique et technique avec la Mauritanie.

Maroc.

26/2 — Constitution de l'agence maroco-mauritanienne de coopération (AMANCO).

7/3 — Signature d'un accord de coopération économique aux termes duquel le Maroc octroie à la Mauritanie un prêt de 15 Millions de $.

14/11 — Signature avec la Mauritanie et l'Espagne d'un accord tripartite sur l'avenir du Sahara occidental.

III. — AVEC LES PAYS ET INSTITUTIONS ARABES

Multilatéraux.

26/4 — Signature à Tunis d'une convention relative à l'unification de la police d'assurance pour la circulation des véhicules automobiles dans les pays arabes, ratifiée en Algérie par une ordonnance n° 75-91 du 30/12/75. *J.O.R.A.* (4) 13/1/76 : 34.

24/11 — Création officielle de la « Société arabe pour les opérations pétrolières » à

l'issue du 15e Conseil ministériel de l'OPAEP. La société aura son siège à Tripoli et son capital déclaré est de 100 millions de dinars.

Algérie.

9/1 — Ordonnance n° 75-3 relative à la ratification de l'accord portant création de la Banque arabe de développement économique en Afrique, signé au Caire le 18/2/74. *J.O.R.A.* (10), 4/2/75 : 147.

22/1 — Ordonnance n° 75-5 portant ratification de la convention relative à la création relative à la création de la société arabe d'investissements pétroliers, signée le 14/9/74. *J.O.R.A.* (10), 4/2/75 : 147-148.

28/1 — Signature à Koweit d'un accord de prêt entre l'Algérie et la Caisse arabe de développement économique et social pour le financement du câble coaxial de télécommunications Tlemcen-Oujda, approuvé par un décret n° 75-24 du 22/3/75. *J.O.R.A.* (27), 4/4/75 : 333.

27/2 — Ordonnance n° 75-17 relative à la ratification de la convention portant création de la banque islamique de développement, signée à Djeddah le 12 août 1974. *J.O.R.A.* (22), 18/3/75 : 266.

13-19/4 — Signature avec l'Irak d'un protocole d'accord : constitution de commissions spéciales pour l'étude des modalités pratiques de coopération dans le domaine de la formation et des applications informatiques. Les 2 parties considèrent cet accord comme un premier pas vers un accord global regroupant l'ensemble des pays arabes. Une clause prévoit la coopération des 2 pays pour l'arabisation du traitement de l'information par ordinateur.

23/6 — Octroi d'un prêt obligatoire de la Kuwait international investment Co. à la BNA, d'un montant de 34 Millions de $ sur 8 ans à 8,5 %. La banque koweitienne agit comme opérateur d'un consortium international.

Libye.

29/1 — Loi n° 11 du CCR, portant acceptation de l'adhésion de la RAL à l'accord sur l'unité économique conclu entre les Etats membres de la Ligue Arabe, le 3 juin 1957. *J.R.* (25), 8/6/75 : 770.

17/2 — Signature d'un accord aux termes duquel la RAL s'engage à conférer aux entreprises de construction égyptienne la priorité des projets de construction de logements et d'édifices publics. Le gouvernement égyptien cautionne ces entreprises. Ratifié par un décret du 7/4/75. *J.R.* 31/12/75 : 2279.

18/2 — La RAL et la République Populaire et Démocratique du Yémen signent un accord organisant le transport aérien entre les deux pays et un autre dans le domaine de la navigation maritime le 19. Le premier est ratifié par une loi n° 71 du 3/6/75. *J.R.* (3), 12/1/76 : 121.

4/3 — Signature entre les ministres des Etats membres de la Ligue arabe d'un accord portant création de la Société arabe des services pétroliers. Approuvé en Libye par une loi n° 71 du 15/7/75. *J.R.* (50), 27/9/75 : 1598.

12/3 — Signature d'un accord sur la Sécurité Sociale avec l'Egypte.

26/3 — Le CCR promulgue une loi aux termes de laquelle la RAL participera pour 10 % au capital de la compagnie arabe pour l'industrie des minerais qui s'élève à 100 millions de dinars koweitiens. *J.R.* (32), 3/7/75 : 989.

19/5 — Loi n° 45 du 19 mai 1975 approuvant l'accord relatif à la création d'une compagnie arabe pour l'exploitation des hydrocarbures. Signé le 10/7/74. L'apport de la RAL est de 15 %. *J.R.* (35), 14/7/75 : 1064.

20/8 — Signature d'un contrat avec une entreprise égyptienne d'un montant de 3 Millions de DL pour la construction de routes, réservoirs, canalisations dans le centre urbain de Janzour.

26/9 — Le Conseil des Ministres ratifie la décision prise par les autorités libyennes d'accorder des dons de 50 000 dinars libyens à la République du Yémen du Sud, de 50 000 à la République arabe du Yémen et de 100 000 au Soudan.

10/11 — Signature avec l'Irak d'un accord de transport aérien, aux termes duquel, une ligne régulière pour passagers et fret sera établie entre les deux pays.

Maroc.

28/1 — Signature d'un accord de prêt avec le FADES d'un montant de 3 Millions de dinars koweitiens. Approuvé par un décret du 10/5/75.

3/2 — Décret n° 2-75-62 approuvant l'accord de prêt de 140 millions de dirhams de l'Etat des EAU conclu le 22/12/74 à Abu Dubai entre le gouvernement du Maroc et le gouvernement de l'Etat des EAU. *B.O.R.M.* (3250), 12/2/75 : 205.

14/2 — Décret n° 2-75-P23 approuvant la convention conclue le 25/11/74 entre le Royaume du Maroc et le FKDEA pour la garantie du prêt n° 47 de 2 400 000 dinars koweitiens accordé par ce fonds à la BNDE. *B.O.R.M.* (3252), 26/2/75 : 309.

29/4 — Signature d'un procès-verbal des négociations avec les EAU relatives à l'exécution de l'accord de coopération établi en août 1974.

20/6 — Selon *l'Opinion*, le FKDEA a ouvert un crédit global de 12 millions de $ au Maroc pour la construction de la centrale thermique de Kénitra. L'accord sera conclu le 17/9.

26/7 — Signature d'un accord de coopération culturelle et technique avec l'Etat de Qatar.

29/7 — Signature d'un accord de coopération maroco-séoudien concernant la jeunesse et les sports.

13/8 — Signature à Rabat entre la Banque Arabe et le CIH d'un accord aux termes duquel la Banque arabe internationale participe à 10 % au capital de la société « Farah-Maghreb ».

25/8 — Conclusion d'une convention avec le FKDEA pour la garantie du prêt n° 61 de 6 millions de dinars accordés par ce fonds à la BNDE. Approuvée par un décret n° 2-75-647 du 4/11/75. *B.O.R.M.* (3290), 19/11/75 : 1351.

2/10 — Signature à Ryadh d'un accord portant sur un prêt de 50 millions de $ destinés au financement de plusieurs projets industriels.

5/12 — Signature à Rabat d'un accord aérien entre la RAM et la Cie aérienne du Koweit : 2 vols réguliers chaque semaine seront assurés entre les 2 pays à compter du 1er avril 76.

Tunisie.

6/1 — Signature d'un accord cadre de coopération économique avec la Syrie et d'un programme de coopération culturelle 1975-1976.

2/2 — Signature avec les EAU, à Tunis, de la première convention judiciaire. Elle concerne 1°) une convention judiciaire protégeant les droits des ressortissants des deux pays, et permettant l'échange de pièces, et documents judiciaires, l'extradition des criminels et l'exécution des sentences; 2°) l'adoption de principes fondamentaux de coopération dont l'envoi de magistrats tunisiens dans les EAU, l'organisation de stages pour les magistrats et fonctionnaires des EAU dans les tribunaux tunisiens, et l'échange de revues et bulletins juridiques.

20/2 — Signature à Bagdad avec l'Irak de plusieurs accords d'échanges commerciaux et de coopération économique, culturelle, technique et dans les domaines de l'information, l'éducation et du tourisme.

31/3 — Loi n° 75-14 ratifiant la convention portant création de la Banque Islamique de développement. *J.O.R.T.* (22), 1er/4/75 : 612.

31/3 — Loi n° 75-19 portant ratification de l'accord économique conclu à Tunis le 5/8/74 entre la Tunisie et l'Etat des EAU. *J.O.R.T.* (22), 1er/4/75 : 616.

31/3 — Loi n° 75-20 portant ratification de la convention de prêt conclue à Koweit le 14/10/74 entre la Tunisie et le FKDEA. *J.O.R.T.* (22), 1er/4/75 : 618.

6/4 — Signature à Koweit d'un accord aux termes duquel le FKDEA accorde 3,5 millions de DT. à la banque de développement économique de la Tunisie pour son programme de gestion 1975-1977 ratifié par une loi n° 75-56 du 14/6/75. *J.O.R.T.* (42), 20/6/75 : 1317.

7/4 — Signature à Bagdad d'un accord de coopération dans les domaines de l'économie, du commerce, du transport aérien et du tourisme.

21/4 — Signature avec l'Egypte d'un programme de coopération culturelle et scientifique pour 1975-1976.

28/4 — Loi n° 75-27 portant ratification de la convention de prêt conclue à Abou Dhabi le 18/12/74 entre la Tunisie et l'Etat des EAU. *J.O.R.T.* (29), 29/4/75 : 844.

19/5 — Décret n° 75-312 portant publication de l'accord culturel et technique entre le gouvernement de la RT et le gouvernement de l'Etat des EAU. *J.O.R.T.* (35), 23/5/75 : 1089-1090.

13/6 — Loi n° 75-48 portant ratification de l'accord de coopération économique entre la RT et la République Arabe Syrienne. *J.O.R.T.* (41), 17/6/75 : 1298.

13/6 — Loi n° 75-42 du 13 juin 1975 ratifiant les accords de prêt et de garantie conclus à Abou Dhabi le 18/12/74 entre le gouvernement tunisien et la société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens d'une part et le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement économique arabe d'autre part. *J.O.R.T.* (41), 17/6/75 : 1296.

13/6 — Loi n° 75-43 du 13 juin 1975 ratifiant les accords de prêt et de garantie conclus à Abou Dhabi le 31/12/74 entre le Gouvernement tunisien et la Banque de développement économique de Tunisie d'une part et le Fonds d'Abou Dhabi pour le Développement Economique Arabe d'autre part. *J.O.R.T.* (41), 17/6/75 : 1297.

13/6 — Loi n° 75-41 du 13 juin 1975 ratifiant les accords de prêt et de garantie conclus à Abou Dhabi le 18/12/74 entre le gouvernement Tunisien et la Société d'Etudes et de Développement de Sousse-Nord d'une part et le Fonds d'Abou Dhabi pour le Développement Economique Arabe d'autre part. *J.O.R.T.* (41), 17/6/75 : 1296.

14/6 — Loi n° 75-54 portant ratification de la convention de l'Union Arabe des Télécommunications. *J.O.R.T.* (42), 20/6/75 : 1316.

16/6 — A Tunis, échange des instruments de ratification de l'accord culturel conclu avec la Syrie.

24/6 — Signature avec le Fonds séoudien pour le développement d'un accord de prêt de 12 Millions de DT pour l'assainissement du grand Tunis, ratifié par une loi n° 75-66 du 14/11/75. *J.O.R.T.* (76), 18/11/75 : 2449.

21/7 — Signature d'un protocole d'accord en matière de jeunesse et de sport avec l'Arabie Séoudite.

24/7 — Signature d'un accord culturel et technique avec l'Emirat de Qatar.

29/7 — Signature d'un programme de coopération dans le domaine de l'information pour 1975-76 avec l'Etat des EAU.

5/8 — *L'Action* annonce un accord de prêt du FADES de 5,7 millions de DT à la STEG destiné au renforcement du gazoduc d'El-Borma-Gabès dont la capacité sera portée de 300 à 540 millions de m^3 par an.

25/8 — Signature à Koweit d'un accord de prêt avec le FKDEA portant sur une somme de 21 millions de $ sur 12 ans à partir de juillet 1979 à 7 %, et d'un accord de garantie.

22/10 — Signature au Koweit entre le FKDEA et la Tunisie d'un accord de prêt de 6 millions de DT destinés à la réalisation d'un projet d'agrandissement de l'aéroport de Tunis-Carthage.

24/10 — Signature d'un accord de coopération économique et technique avec l'Emirat de Bahrein prévoyant des franchises douanières, l'encouragement à l'investissement et à la circulation des capitaux entre les deux pays, la création d'organismes et de projets communs.

26/10 — Signature d'un accord de prêt avec le Quatar, dans le cadre de la coopération économique et technique qui prévoit la mise sur pied d'une commission mixte pour promouvoir les échanges entre les deux pays.

29/10 — Signature entre la Banque centrale de Tunisie et la Banque centrale d'Irak, d'un accord bancaire dans le cadre de l'exécution de l'accord de prêt conclu entre les deux pays en avril 1975.

2/11 — Signature avec les EAU, de deux conventions, l'une portant création d'une société mixte d'engrais composés et l'autre création d'une société mixte d'études d'ingineering.

14/11 — Loi n° 75-67 portant ratification de la convention de coopération économique entre la RT et la République Irakienne. *J.O.R.T.* (76), 18/11/75 : 2449.

18/11 — Signature avec le FADES d'un accord de prêt de 4 millions de dinars koweitiens à un taux d'intérêt de 6 % remboursable en 15 ans. Il va financer un projet d'exploitation de 780 millions de m^3 de gaz naturel pour la production d'électricité.

28/11 — Décret n° 75-838 du 28 novembre 1975, portant publication de l'accord relatif aux transports aériens, entre la RT et la République Irakienne. *J.O.R.T.* (81), 5/12/75 : 2604.

9/12 — Signature d'un accord avec le Koweit en matière de transport aérien, portant création d'une ligne entre les deux pays, à partir d'avril 1976.

IV. — AVEC LES PAYS D'AFRIQUE

Algérie.

3/2 — Signature à Alger d'un accord-cadre de coopération culturelle algéro-malgache. Il concerne l'enseignement, l'information, la culture et la jeunesse.

5/2 — Signature à Alger d'un accord de liaison aérienne avec la Guinée-Bissau, ratifié par une ordonnance n° 75-18 du 27/2/75. *J.O.R.A.* (23), 21/3/75 : 282.

8/3 — L'Algérie accorde au Cameroun un prêt de plus de 2,5 millions de $ imputé au fonds spécial algérien de 200 millions de $ confié à la gestion de la BAD.

28/3 — Signature à Bamako avec le Mali d'un accord de coopération en matière de postes et télécommunications. Ratifié par une ordonnance n° 75-53 du 24/7/75 : *J.O.R.A.* (66), 19/8/75 : 722.

5/4 — Signature à Bamako de conventions algéro-maliennes de coopération en matière de transports routiers et de télécommunications. Décision de créer une société d'économie mixte algéro-malienne de transports routiers à majorité de capitaux maliens.

21/4 — *APS* signe un « accord de collaboration et de coopération » avec l'agence de presse sénégalaise. Un programme est mis au point pour 1975-1976.

30/6 — Signature à Bamako avec le Mali de deux conventions, l'une relative à la création de la Société africaine de transports routiers (SAT), l'autre relative aux transports routiers de marchandise à titre onéreux. Ratifiés par deux ordonnances n° 75-70 et n° 75-71 du 12/11/75. *J.O.R.A.* (99), 12/12/75 : 1054 et 1056.

30/8 — Signature à Alger d'un protocole d'accord commercial avec la RP du Congo.

2/9 — Signature avec la Guinée Bissau d'un accord pour la constitution d'une société mixte de pêche algéro-guinéenne, dont l'Algérie détiendra 49 %, ratifié par une ordonnance n° 75-72 du 12/11/75. *J.O.R.A.* (98), 9/12/75 : 1046.

3/9 — Signature à Alger d'un accord économique commercial avec la Guinée-Bissau.

3/9 — Signature avec la Guinée-Bissau d'un accord commercial, ratifié par une ordonnance n° 75-92 du 30/12/75. *J.O.R.A.* (4), 13/1/76 : 34.

15/9 — Signature à Alger d'un protocole d'accord de coopération économique et commerciale avec le Zaïre.

13/10 — Signature avec la Guinée-Bissau d'un accord de paiement, ratifié par une ordonnance n° 76-1 du 13/1/76. *J.O.R.A.* (4), 13/1/76 : 34.

25/11 — Etablissement des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec le Rwanda.

15/12 — Adoption d'une résolution créant l'Union panafricaine des télécommunications.

22/12 — A Abidjan signature d'un accord de coopération *A.P.S. Agence Ivoirienne de presse.*

Libye.

1/1 — La RAL participera aux financements des projets d'extraction de cuivre au Zaïre, pour 100 millions de $.

1/1 — Annonce d'un prêt de 2 millions de $ à la Somalie.

29/1 — Loi n° 10 portant ratification de l'accord d'aide (prêt) de 7 millions de $ sur 20 ans à 7 %, entre la RAL et la République du Tchad. *J.R.* (25), 8/6/75 : 767.

25/2 — Loi n° 23 du 25/2/75 portant ratification des 3 conventions entre la RAL et la République du Liberia le 1/4/74. *J.R.* (64), 24/12/75 : 2160.

10/3 — Signature entre le Zaïre d'une part, la RAL, la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale d'autre part, d'un accord financier de 220 millions de $.

12/3 — Signature à Tripoli d'un accord de coopération économique et financière avec le Rwanda.

17/3 — Signature à Kinshasa avec le Zaïre d'un accord de coopération économique, scientifique, technique, sociale et culturelle, avec commission mixte. Ratifié par un décret du CCR du 26/5. *J.R.* (41), 3/8/75 : 1250.

21/3 — Signature à Tripoli avec le Rwanda d'un accord de prêt de 900 000 DL pour la construction d'un hôtel et la participation à d'autres projets économiques, ratifié par une loi n° 51 du 22/5/75. *J.R.* (41), 3/8/75 : 1247.

24/3 — Signature à Tripoli d'un accord relatif à la création d'une société gambio-libyenne pour le transport public des voyageurs, au capital de 875 000 $ dont la Libye détient 33 %, ratifié par une loi n° 68 du 7/7/75. *J.R.* (64) 24/12/75 : 2178.

31/3 — Signature d'une convention d'aide à l'Ouganda d'un montant de 5 millions de $ pour la réalisation d'un hôpital, ratifiée par une loi n° 56 du 7/6/75. *J.R.* (36), 16/7/75 : 1100.

2/4 — Signature à Tripoli d'un accord relatif aux problèmes de l'information et de l'enseignement de la culture et du sport. Ratifié par une loi n° 53 du 3/6/75. *J.R.* (43), 9/8/75 : 1310.

15/4 — Signature à Tripoli d'un accord de coopération avec l'Ouganda.

25/4 — La RAL a décidé d'établir des relations diplomatiques avec la Tanzanie au niveau des ambassades.

28/4 — Signature avec l'Etat des EAU d'une convention relative à la création commune des centres culturels islamiques dans certains pays africains et asiatiques (Gabon, Rwanda, Togo, Mali, Burundi, Ouganda, Gambie, Indonésie et Sarawak) ratifiée par une loi n° 83 du 19/8/75. J.R. (61), 8/12/75 : 2018.

15/5 — Signature à Tripoli d'une convention avec la Somalie relative à la création d'une banque mixte au capital divisé à parts égales. Ratifié par un décret du CCR du 3/6/75. *J.R.* (60), 1/12/75 : 1981.

26/5 — Loi n° 50 portant ratification de l'accord relatif à la création d'une société Libyo-Ruandaise pour le développement et la commercialisation des produits agricoles et animaux. *J.R.* (64), 24/12/75 : 2169.

3/6 — Loi n° 54 du CCR ratifiant la convention libyo-ougandaise portant création d'une société mixte. *J.R.* (43), 9/8/75 : 1313.

15/6 — Signature d'un accord avec la Gambie pour la création d'une compagnie mixte de transports. La compagnie nécessitera un investissement de 1 400 000 dollars dont 40 % seront fournis par la Libye.

5/7 — Signature d'un accord avec le Burundi portant création d'une banque mixte au capital de 4 millions de $, la RAL en détenant 60 %, ratifié par une loi n° 104 du 30/1/76. *J.R.* (2), 8/1/76 : 51.

19/8 — Signature avec le Rwanda d'un accord aux termes duquel est prévu la création d'une société mixte pour la production agricole et la production de bétail.

21/8 — Signature d'un accord de coopération militaire avec le Rwanda aux termes duquel chaque pays apportera assistance à l'autre en cas d'agression et s'engage à ne faire partie d'aucun pacte militaire, ratifié par une loi n° 103 du 30/11/75. *J.R.* (3), 12/1/76 : 91.

24/8 — Signature avec le Togo d'un accord prévoyant la création d'une banque mixte libyo-togolaise.

4/9 — La RAL et la Guinée Bissau signent à Tripoli quatre accords qui concernent le domaine culturel de la coopération technique, de la formation professionnelle ainsi que la création d'une société agricole mixte, ratifiés par une loi n° 105 du 20/11/75. *J.R.* (8), 29/1/76 : 375.

25/9 — Signature d'un accord avec le Soudan aux termes duquel il est créé une société mixte au capital de 7 millions de livres soudanaises (RAL 49 %), pour la promotion du secteur agricole, ratifié par une loi n° 101 du 8/11/75. *J.R.* (62), 15/12/75 : 2071.

29/10 — Signature de conventions avec le Cameroun portant accord d'amitié et de coopération, création d'une société agricole mixte et d'une société minière mixte, accord culturel et accord de coopération économique et culturelle, ratifiés par une loi n° 108 du 20/12/75. *J.R.* (15), 21/12/75 : 686.

19/11 — Etablissement des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec la Sierra Leone.

19/11 — Signature à Tripoli d'une série d'accords de coopération technique, culturelle, économique et agricole avec la Sierra Leone.

21/11 — Signature avec la Sierra Leone d'un accord relatif à la création d'une société agricole mixte, d'un accord de coopération économique, commerciale et technique et d'un accord culturel.

12/12 — Signature d'un accord avec le Pakistan portant création d'une compagnie commune de transport maritime.

15/12 — Adoption d'une résolution créant l'Union panafricaine des télécommunications.

Maroc.

25/3 — Paraphe des textes d'un accord aérien entre le Maroc et la Côte d'Ivoire.

23/4 — Signature à Rabat d'un accord commercial à long terme maroco-nigérian. Cet accord prévoit le développement des relations commerciales et l'élargissement de la liste des produits échangés entre les 2 pays.

10/5 — Décret approuvant l'accord de prêt de 4 millions UC conclu le 5/12/74 entre le gouvernement marocain et la BAD pour le financement de l'élargissement du canal principal de Doukkala.

17/5 — Signature à Rabat d'un accord avec le Gabon aux termes duquel le Maroc ouvre un crédit de 28 millions de $ pour la construction du chemin de fer transgabonais.

22/6 — Signature d'un accord commercial et douanier avec le Soudan.

25/7 — Ratification de l'accord commercial maroco-zaïrois signé le 14 octobre 1972 à Kinshassa.

Tunisie.

26/2 — A Tunis, échange des instruments de ratification de la convention générale de coopération économique, technique, scientifique, sociale et culturelle avec le Zaïre.

28/4 — Loi n° 75-28 autorisant l'Etat à souscrire à l'augmentation du capital de la BAD. *J.O.R.T.* (29), 29/4/75 : 844.

14/6 — Signature d'un accord de coopération économique et d'un protocole d'accord modifiant l'accord commercial du 8 janvier avec le Soudan.

5/7 — Signature à Abidjan d'un accord entre la SNCFT et la BAD portant sur un prêt de 2 626 000 DT ratifié par un décret-loi n° 71-1 du 1/10/75. *J.O.R.T.* (65), 3/10/75 : 2120 ; ratifié par une loi n° 75-63 du 14/11/75. *J.O.R.T.* (76), 18/11/75 : 2248.

8/7 — Signature à Tunis, avec la Côte d'Ivoire d'une convention de coopération judiciaire.

28/9 — Signature à Tunis d'un protocole additionnel à l'accord commercial de 1962 et d'un programme de coopération culturelle, scientifique et technique pour 1975/76 et 1976/77, avec le Sénégal.

14/10 — Signature d'un accord de coopération en matière de tourisme avec le Sénégal.

23/10 — Signature avec la Côte d'Ivoire d'un accord de coopération entre la STIL et la Société ivoirienne de développement des fruits et légumes.

2/12 — La BAD, accorde à la STEG, un prêt de 1 875 000 DT destiné au financement du gazoduc El Borma-Gabès.

20/12 — Signature avec le Soudan de deux accords-cadre de coopération économique et en matière d'éducation, d'échanges culturels, d'information et de tourisme.

20/12 — Signature à Tunis d'un accord cadre entre le PSD et l'Union socialiste soudanaise. Il définit les perspectives de l'action commune entre les deux organisations politiques et la mise en place d'une commission mixte pour l'instauration d'un dialogue permanent. Il porte sur la formation des cadres et sur la participation réciproque aux conférences organisées par les deux partis.

20/12 — Signature de deux accords cadre avec le Sénégal, l'un de coopération économique, l'autre de coopération en matière d'éducation, d'échanges culturels, d'information et de tourisme.

V. — AVEC LES AUTRES PAYS DU TIERS-MONDE

Algérie.

14/2 — Paraphe à la Havane d'une série d'accords de coopération culturelle (envoi de professeurs d'université), scientifique et technique avec Cuba. Ils seront signés le 14/5 à Alger.

27/2 — Ordonnance ratifiant la convention portant création de la banque islamique de développement signés le 12/8/74 à Djeddah. *J.O.R.A.* 18/3/75.

14/3 — On apprend à Alger que l'Algérie et la Jamaïque ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs.

22/3 — Décret n° 75-51 portant approbation des statuts de la société d'infrastructure ferroviaire en exécution du protocole conclu avec les sociétés brésiliennes « Constructora Mendes Junior SA » et « Transcon SA ». *J.O.R.A.* (27), 4/4/75 : 327.

30/4 — Signature d'un protocole d'accord de coopération avec le Pakistan en matière d'hydraulique (création de 2 sociétés mixtes d'études et de réalisations, qui seront opérationnelles en 1976 et dont le siège sera à Alger : l'Alpech et L'Alproch; assistance technique en matière de fourniture, de cadres techniques à l'Algérie et de formation d'ingénieurs et de techniciens algériens).

30/4 — Signature à Alger d'un accord algéro-cubain de transport aérien.

7/5 — Signature à Pékin avec la Chine Populaire d'un accord de coopération en matière de sériculture, de pisciculture et de culture du soja.

27/5 — Signature avec la Chine d'un protocole d'accord pour la construction à Médéa d'une usine de fabrication d'instruments médicaux et chirurgicaux. Elle emploiera 300 personnes et nécessitera un investissement de 30 millions D.A.

13/6 — Signature avec la République du Viet-Nam d'un accord économique global et d'un accord de coopération en matière d'hydrocarbures.

20/6 — Signature d'un accord de coopération algéro-Sud-Vietnamien en matière de télécommunications.

27/8 — Les ministres de la jeunesse et des sports algérien et turc signent un protocole d'accord.

12/9 — L'Algérie et le Brésil paraphent à Alger, un accord maritime réservant au pavillon des 2 pays le partage de leur fret.

17/12 — Etablissement de relations diplomatiques avec la Thaïlande.

26/12 — Signature à Alger d'un contrat pour la réalisation à Skikda d'une station de traitement et de conditionnement du riz d'une capacité annuelle de 2 000 T. entre l'Office algérien interprofessionnel des céréales et l'ambassadeur de Chine populaire à Alger.

Libye.

5/1 — Signature à Ankara de 7 accords avec la Turquie : coopération économique et commerciale, coopération technique et scientifique, coopération culturelle et de l'information, main d'œuvre, création d'une commission mixte, création d'une banque mixte, coopération militaire, ratifiés par un décret du CCR du 12/2/75. *J.R.* (44), 13/8/75 : 1345.

21/1 — Signature d'un accord commercial avec la République démocratique et populaire de Corée, ratifié par un décret du CCR du 26/5/75. *J.R.* (66), 31/12/75 : 2286.

2/2 — Signature avec la Turquie d'un contrat de livraison de 3 millions de T de pétrole en 1975.

4/2 — La Banque agricole et les représentants du gouvernement argentin signent un contrat aux termes duquel la RAL importera 500 vaches laitières de ce pays.

25/2 — Décret du CCR portant ratification de 5 conventions conclues entre la RAL et la République d'Argentine, le 30/1/74. *J.R.* (37), 22/7/75 : 1136.

26/2 — Signature d'accords de coopération avec la Turquie.

10/3 — Signature avec le Sri Lanka d'un accord de coopération culturelle, technique et de recherche scientifique, et d'un accord de coopération économique et technique, approuvés par un décret du 5/6/75. *J.R.* (66), 31/12/75 : 2291 et par deux décrets du 26/7/75. *J.R.* (52), 20/10/75 : 1652 et *J.R.* (66), 31/12/75 : 2294.

15/3 — Une déclaration commune libyo-nord-vietnamienne annonce l'établissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs entre les deux pays.

30/3 — Signature d'un accord relatif à la navigation et au transport maritime avec la Turquie ratifié par une Loi n° 77 du 26/7/75. *J.R.* (66), 31/12/75 : 2273.

3/4 — *El Fatih* annonce que l'Office général du logement a confié à des sociétés turques la construction de 2 000 logements à Tripoli, 482 à Banghazi et 1 880 dans le Wadi Chati au Fezzan.

25/4 — Décret du CCR portant ratification de l'accord passé entre la Banque centrale de Libye et la Banque centrale d'Argentine le 12/12/74. *J.R.* (40), 30/7/75 : 1214.

28/4 — Signature avec l'Etat des EAU d'une convention relative à la création commune des centres culturels islamiques dans certains pays africains et asiatiques (Gabon, Rwanda, Togo, Mali, Burundi, Ouganda, Gambie, Indonésie et Sarawak) ratifiée par une loi n° 83 du 19/8/75. *J.R.* (61), 8/12/75 : 2018.

9/6 — Signature à Islamabad de conventions portant sur la création d'une compagnie mixte de transport maritime, la coopération scientifique et technique, l'encouragement aux investissements réciproques, le non-dédoublement d'imposition des revenus.

13/6 — La General Housing corp. a signé avec un groupe d'entreprises turques deux contrats pour la construction de deux villages résidentiels, 1682 unités à Janzour et 1880 unités à Wadi Chatti, pour, respectivement, 15,7 millions et 33,6 millions de DL.

26/6 — Signature d'un accord entre la Libye et l'Argentine portant sur la coopération scientifique, l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

27/6 — Signature d'un accord de coopération technique avec le Brésil.

28/6 — Loi n° 65 portant ratification de la convention libyo-maltaise créant une société mixte au capital de 5 M $. *J.R.* (43), 9/8/75 : 1329.

9/7 — La RAL reconnaît le nouvel Etat des Iles Comores.

10/7 — Signature d'un procès-verbal entre les délégations du ministère libyen de la Santé et du Ministère turc de la Santé, pour la fourniture de médecins et techniciens turcs aux hôpitaux libyens de Syrte, de Konifia et de Tripoli.

16/7 — La RAL reconnaît l'Etat de Sao Tomé et Principe.

18/7 — Signature d'accords avec l'Inde en matière d'aviation civile.

19/7 — Signature d'un accord avec l'Inde, portant sur l'échange d'experts entre les deux pays et sur l'assistance technique de l'Inde pour la mise en service et l'entretien des usines à réaliser par la société nationale libyenne des pétroles.

29/7 — Signature à la Valette d'un accord de prêt d'un montant de 7 millions de DM avec Malte. Approuvé par une loi n° 81 du 18/8/75. *J.R.* (64), 24/12/75 : 2184.

6/8 — La RAL décide d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec le Mexique.

11/8 — Signature à Tripoli avec la Turquie de deux accords, l'un portant création d'une banque mixte paritaire au capital de 15 Millions de $, l'autre relatif au transport aérien, ratifiés par deux décrets du CCR du 6/12/75. *J.R.* (4); 15/1/76 : 159 et (8), 29/1/76 : 404.

20/8 — Signature avec la société turque d'électrification d'un contrat de 250 000 DL pour le centre urbain de Janzour.

21/8 — *L'ARNA* et l'Agence turque de presse signent à Tripoli un accord de coopération aux termes duquel elles procéderont à l'échange d'informations et d'experts.

27/9 — Le Conseil des ministres ratifie la décision prise par les autorités libyennes d'accorder un don de 1 million de dollars à la Turquie.

11/12 — La Libye établit des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec les Comores.

12/12 — La General National Supplies Corporation de Libye a passé un contrat avec des firmes argentines pour 180 000 t. de blé tendre et 56 000 t. de blé dur, outre certaines quantités de sucre.

Maroc.

19/3 — Signature avec la Chine d'un accord commercial à long terme, d'un protocole de paiement, d'un protocole relatif à la coopération dans le domaine sanitaire d'un accord de coopération relatif à la réalisation d'un complexe sportif et échange de lettres relatif à la coopération technique dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat et de l'hydraulique.

2/5 — Signature à Rabat d'un accord commercial avec la RPD de Corée.

23/6 — Signature à Rabat d'un protocole d'accord portant création d'un Comité mixte maroco-coréen pour le développement de la coopération économique.

29/11 — Signature à Rabat d'un accord de coopération entre la RAM et la Cie Coréenne Korean Air Lines prévoyant la représentation réciproque de ces 2 Compagnies.

Tunisie.

9/1 — Signature de quatre accords de coopération avec le Pakistan.

26/2 — Signature d'un accord commercial de trois ans avec l'Inde, qui succède à celui de 1960 : renforcement des rapports économiques et des relations commerciales.

31/3 — Loi n° 75-14 ratifiant la convention portant création de la Banque Islamique de développement. *J.O.R.T.* (22), 1er/4/75 : 612.

7/4 — Signature à Pékin, d'un accord de prêt à la Tunisie de 17 M. de DT, remboursables en 20 ans avec un délai de grâce de 10 ans et sans intérêt. Il servira à la construction, par la Chine d'un canal allant de la Mejerdah au Cap Bon et livraison de 1 000 wagons à deux issues ou leur équivalent en capacité au profit de la SNCFT pour le transport des phosphates.

24/4 — Echange de lettres relatif à l'envoi de la 3e équipe médicale chinoise en Tunisie.

23/5 — Signature d'un accord et d'un procès-verbal relatifs à l'encouragement des investissements paraphés en 1974 avec la Corée du Sud, ratifiés par une loi n° 75-70 du 14/11/75. *J.O.R.T.* (76), 18/11/75 : 2449.

24/6 — Signature d'un accord de prêt avec l'Iran.

16/7 — Etablissement de relations diplomatiques avec la RDP de Corée.

22/7 — Signature à Pékin d'un accord de coopération entre l'agence *TAP* et l'agence chinoise *Hsinhua*.

8/11 — Signature d'un protocole d'accords tuniso-chinois dans le domaine médical portant sur l'envoi de 40 médecins chinois en Tunisie.

30/12 — Signature avec l'Iran, de l'accord d'un prêt de 15 millions de dollars, à titre de participation au financement du projet du barrage de Sidi Salem.

VI. — AVEC LA FRANCE

Algérie.

13/1 — La Sonelgaz signe avec les sociétés françaises Alsthom et Compagnie Electromécanique 2 contrats pour la fourniture et le montage en Algérie d'un équipement de production d'électricité, d'un montant global de 215 millions D.A., financés par crédit de la B.N.P. et la Société Générale. Ces installations intéressent la région d'Hassi R'Mel et Hassi Messaoud, du M'zab et de Laghouat.

15/1 — Creusot-Loire vient de signer avec la Sonatrach un contrat pour la construction à Annaba d'un atelier d'ammoniac d'une capacité de 1 000 T/j. L'ingénierie sera assurée par la firme Kellog. Crédit fourni par la Banque française du Commerce extérieur et la Banque de l'Union européenne.

15/1 — La société française Creusot-Loire annonce qu'elle vient de signer avec la S.N.M.C. 2 contrats pour la construction de 2 cimenteries entièrement automatisées d'une capacité annuelle de 1 million de t., l'une à Constantine, l'autre à Béni Saf. Le montant de ces 2 projets s'élève à plus d'un million de FF. et sera avancé par la Banque française du commerce extérieur et la Banque de l'Union européenne.

17/1 — La Sonitex signe avec la société française Krebs un important contrat pour la réalisation de 3 unités textiles à Sidi Aïch, Aïn Beïda et Tebessa. Ces 3 unités représentent 3 800 emplois et une capacité annuelle de 18 400 t. de fils.

24/1 — Renouvellement, à Paris, des conventions franco-algériennes de transports maritimes entre les armateurs intéressés.

30/1 — Conclusion à Tunis entre la cimenterie tuniso-algérienne CIMAT et la société des ciments français d'un accord consistant en un apport de compétence, fourniture de prestations et de conseils en matière d'engeneering cimentier par la société française pour la réalisation dans le centre-ouest de la Tunisie près de la frontière algérienne, d'une usine qui emploiera 500 ouvriers, tunisiens et algériens.

30/1 — Signature d'un contrat entre la SONAREM et la société française Venot-Pic pour l'implantation en Grande-Kabylie d'une unité de traitement et de valorisation de barytine d'une capacité annuelle de 50 000 t.

6/2 — On apprend à Paris que le groupement d'intérêts économique Francorail-MTE vient de signer avec l'Algérie un contrat de 200 millions de FF. pour la livraison en 1976 de 200 wagons.

28/2 — Signature à Alger d'un protocole d'accord sur la constitution d'une société d'économie mixte franco-algérienne pour l'étude et la réalisation d'investissements dans le domaine de stockage et de la transformation des céréales, légumes secs et dérivés, ainsi que la formation des techniciens algériens, entre l'Office algérien inter-céréalier d'une part et l'Union des coopératives de céréales de France et Séquipag, d'autre part.

13/3 — La SONAREM signe à Alger un contrat de 50 millions de FF. environ avec la firme française Fives-Cail-Babcock, pour l'extension et la modernisation des installations des mines de fer d'Ouenza et Boukhadra, dont la production de minerai devrait passer de 3 à 5 millions de t./an.

14/3 — On apprend à Alger que la Sonatrach a signé avec la société française SNECMA un contrat de 160 millions de FF. environ pour la réalisation de 4 stations d'injection d'eau à haute pression dans les gisements pétroliers d'Hassi Messaoud (3 stations) et Rhourd El Baguel (1 station); les travaux dureront 26 à 30 mois.

15/4 — On apprend la signature d'un important contrat d'équipement industriel entre la Sonacome et les firmes françaises Bennes Marrel et Fruehauf-France pour la réalisation à Rouiba d'une usine « produits en main » d'une capacité de 10 000 unités par an en matière de bennes basculantes, plateaux et carrosseries et remorques de camions etc.. Ce contrat s'élève à plus de 200 millions de FF.

24/4 — On apprend à Alger que la Sonelgaz vient de signer un contrat pour la fourniture de groupes diesel à installer dans le sud avec la société alsacienne de constructions mécaniques (7 groupes, 22 millions de DA, crédit acheteur par le Crédit Lyonnais).

7/5 — On apprend à Mulhouse la conclusion d'un important contrat entre la Sonelgaz et la firme Fauréca de Mulhouse pour la construction de 50 postes de transformation électrique, dans le cadre du 2e plan quadriennal.

7/5 — Signature à Alger, d'un contrat pour la réalisation d'un complexe de préfabrication légère entre la Société nationale algérienne des lièges et bois et les firmes françaises Schwarz-Haumont et Sodeteg. Implanté à Aïn M'Lila (W. D'Oum el Bonaghi, est algérien) il représentera un investissement de 220 millions DA. et créera 1 200 emplois.

11/6 — Paris annonce qu'une convention consulaire concernant la protection des personnes a été établie.

20/8 — Signature d'un contrat entre la SONAREM et la Société française S.E.I. (Ingénierie et installations industrielles) pour la réalisation à Djebel Onk (W. de Tebessa) d'une 2e unité de traitement des phosphates. Capacité : 900 000 T. par an. Coût : 37 millions de DA.

15/5 — Signature d'un contrat entre Sonelgaz et la firme française d'Electromécanique pour la construction près d'Alger d'une centrale électrique de 4 fois 30 Mégawatt à Turbines à gaz, pour un coût de 300 millions, de $. Mise en service prévue : 1978.

3/11 — La Sonelgaz signe avec les sociétés Jeumont-Schneider Studelec et avec deux sociétés italiennes un contrat de 11 millions de DA pour la livraison et la mise en service d'une centrale thermique au gaz naturel, comprenant trois groupes de turbo-alternateurs d'une puissance unitaire de 30 Mégawatts, implantée près de Tiaret. Contrat « produit en main », mise en service au début de 1978.

7/11 — La Sonatrach d'une part, la CFP et Total-Algérie d'autre part conviennent par un avenant à leur accord de 1973 de renouveler pour 1976-80 les accords passés en 1971; approuvé par une ordonnance n° 75-90 du 30/12/75. *J.O.R.A.* (2), 6/1/76 : 10.

Libye.

5/1 — Signature avec la France d'une convention sur la coopération technique Libyo-française relative à la Caisse nationale de sécurité sociale, ratifiée par une loi n° 70 du 15/7/75. *J.R.* (50), 27/9/75 : 1586.

9/2 — Signature de deux protocoles d'accord de coopération avec la France : l'un sur l'exécution des projets agricoles, l'autre sur la formation professionnelle des agriculteurs.

25/2 — Décret du CCR portant ratification des conventions sur les méthodes de travail dans le cadre de la coopération Franco-libyenne. *J.R.* (33), 8/7/75 : 1017.

30/3 — *El Fajr el Jadid* annonce l'échange des instruments de l'accord aérien signé entre la Libye et la France au siège du Ministère libyen des AE.

30/5 — Le bureau d'études français Cecotrat vient de signer, en coopération avec Sofremer, un accord avec la General Maritime Transport Company de Libye portant sur l'étude du développement et de la réorganisation de la flotte libyenne à l'horizon 1985.

1/6 — Décret (CM) autorisant le président de la C.N.S.S. (RAL) à signer la convention sur la coopération technique en matière médicale avec la France. *J.R.* (2), 8/1/76 : 78.

26/6 — Signature avec la France d'un accord relatif à la gestion d'un nouvel hôpital de l'Organisme général libyen de sécurité sociale.

28/11 — Signature avec la France d'un accord pour l'introduction expérimentale pour trois mois en Libye du système de télévision en couleurs SECAM.

Maroc.

24/1 — Signature à Paris d'accords relatifs à l'aide française pour l'année 74 : octroi de prêts gouvernementaux s'élevant à 230 millions de francs et de crédits privés totalisant 470 millions (soit 700 millions de F). Pour financer

l'achat en France de biens d'équipements destinés à la réalisation du plan de développement marocain.

28/3 — Selon *Marchés Tropicaux*, les PTT marocains viennent de passer une commande de 25 millions de F au groupe français CIT-Alcatel, SAT et LTT chargé de l'extension du réseau téléphonique.

9/5 — Signature d'un accord aux termes duquel la société Jacques Borel assurera la gestion de certaines unités de la chaîne hôtelière Farah-Maghreb.

15/7 — Signature à Rabat de 3 accords qui portent sur : 1°) l'aide financière française pour l'année 75 soit 840 millions de F; 2°) la protection, l'encouragement et la garantie réciproques des investissements; 3°) le recours réciproque au fonds de garantie automobile.

10/10 — Signature à Paris d'un accord de financement de 300 millions de F entre la BNP et la BNDE, pour faciliter le financement d'exportations françaises de biens d'équipement et de projets industriels financés avec l'appui de la BNDE.

30/10 — Signature d'un protocole d'accord domanial : transfert à l'Etat marocain (avec des réserves de jouissance pour certains immeubles) du patrimoine immobilier possédé par la France avant l'accession du Maroc à l'indépendance.

Tunisie.

30/1 — Conclusion à Tunis, entre la cimenterie algéro-tunisienne CIMAT et la société des ciments français d'un accord consistant en un apport de compétences, fourniture de prestations et de conseils en matière d'engineering cimenterie par la société française pour la réalisation d'une usine dans le centre-ouest de la Tunisie, près de la frontière algérienne. Elle emploiera 500 Algériens et Tunisiens.

19/2 — Loi n° 75-5 portant approbation de l'accord relatif au « permis oriental du Golfe de Gabès » conclu entre l'Etat tunisien d'une part, et Aquitaine-Tunisie ERAP, CFP et AGIP SPA d'autre part et approbation de la convention relative à ce permis et conclue entre l'Etat tunisien et la Société d'exploitation pétrolière de Gabès oriental (SEPEG). *J.O.R.T.* (12), 21/2/75 : 365.

28/3 — Signature de l'échange de lettres constituant l'accord sur la participation française au projet de sauvegarde et de mise en valeur des vestiges de Carthage et du centre historique de Tunis, patronné par l'UNESCO.

5/5 — Au 6. Signature à Paris d'un procès-verbal relatif au programme des actions de coopération envisagées pour 1976 avec la France.

6/6 — Signature à Paris d'un protocole d'accord reconduisant le programme d'aide.

24/6 — Signature avec la France d'un programme d'action pour 1975-76 en matière de coopération technique, d'échanges d'expériences et de programme radio télévision et de coproduction.

26/8 — Signature entre l'Union des coopératives de France et l'UNA de procès-verbaux concernant la création d'un complexe d'élevage laitier et d'une usine de condiments minéraux pour fabrication d'aliments du bétail.

12/9 — Signature avec les AE françaises d'accords portant amélioration des dispositions régissant le statut social des travailleurs tunisiens en France (retraite, soins médicaux).

16/9 — Signature d'un accord de coopération scientifique avec le CNRS. Les deux parties sont convenues d'intensifier les échanges d'information, de promouvoir la mise en œuvre de programmes scientifiques réalisés en commun, d'organiser et de faciliter les échanges de chercheurs. Un comité mixte paritaire a été créé en vue d'établir des programmes communs de recherche et de veiller à leur harmonisation.

17/9 — Signature à Paris de deux conventions d'applications portant sur une somme de deux milliards d'anciens francs destinés à financer l'achat d'équipement

industriel au profit des PME tunisiennes et 1 prêt du trésor français de 8 milliards 100 millions d'anciens francs destinés à financer les petits équipements, produits et matières premières à acquérir sur le marché français.

30/9 — Signature avec la France d'un accord de coopération dans le domaine de la jeunesse, avec 1) échange de délégations de jeunes ; 2) échanges de documents ; 3) encadrement de stages de formation et de perfectionnement en Tunisie; 4) échange d'équipes sportives; 5) octroi de bourses d'études d'éducation physique et des sports.

30/10 — Signature avec la France d'un accord prévoyant des facilités de crédits (8 millions de DT) pour la construction de la cimenterie de Gabès, un crédit de 3,8 millions de DT pour l'achat de petit équipement de fabrication française, un crédit de 900 000 DT pour le financement de l'équipement industriel des PME.

18/11 — Signature d'une convention entre la RTT et l'Institut français de l'audio-visuel, pour des émissions en langue arabe à destination des travailleurs en France, débutant le 23/11.

9/12 — Signature avec la France d'un accord sur la main-d'œuvre.

VII. — AVEC LA R.F.A.

Algérie.

16/1 — La Sonipec signe avec un consortium ouest-allemand (N.M.B.F.) un contrat pour la réalisation d'une usine de cuir reconstitué à Aïn Defla (El Asnam) ; d'une capacité annuelle de 4 500 T. (usine « produit en main »).

22/2 — La Sonelec signe avec un consortium formé des trois firmes ouest-allemandes DIAG, Siemens AG et Transformatoren-Union et une firme suisse un contrat pour la livraison « produit en main » d'une importante usine de matériel industriel qui sera implantée à Azazga (Gde Kabylie) et qui emploiera 1 700 personnes en 1977. Coût : 615 millions DA.

17/3 — On apprend à Alger que D.V.R. a conclu avec une firme de RFA un contrat pour la livraison clé en main d'une usine de sanitaires en céramique, pour un montant de 70 millions D.A. Elle sera située à Ghazaouet (Tlemcen) et produira 10 000 t d'articles par an.

24/4 — On apprend à Alger que la Sonelgaz vient de signer un important contrat pour la fourniture de groupes diesel électrogènes à installer dans le Sud, avec la firme ouest-allemande Motoren und Turbinen Union (32 groupes 40 millions de DA; crédit fournisseur).

28/4 — Dans le cadre d'un crédit de 38,5 millions $ accordé en 1974 par la BIRD, la Sonelgaz signe un contrat de 80 millions D.A. avec la firme ouest-allemande AEG-Kanis pour la livraison d'une centrale électrique de 4 turbines à gaz, d'une puissance totale de 100 MW.

5/5 — La société nationale algérienne des transports de voyageurs signe avec la firme ouest-allemande Man un contrat d'achat de 1 200 autocars.

24/5 — La Sonilec signe à Alger avec la firme ouest-allemande Schoen un contrat pour la réalisation d'une maroquinerie à Kherrata (W. de Bejaïa). Elle sera achevée en 1976 et emploiera 250 personnes.

29/5 — Signature à Alger d'un très important accord cadre de coopération entre d'une part SONAREM, SNS, SONELGAZ, SONATRACH et d'autre part le groupe ouest-allemand Ruhr Kohle et sa filiale Montan Consulting, portant sur les domaines miniers.

4/6 — A Alger, la SONIC signe un contrat avec la firme ouest-allemande Klokner pour la réalisation d'un complexe de transformation du maïs, à Maghnia (W. de Tlemcen). Capacité : 200 t/jour; 300 emplois, il sera achevé en 1978.

21/7 — A Bonn, signature d'un accord algéro-ouest-allemand en matière de transport aérien.

22/7 — Signature de deux contrats entre la SNIC et la firme ouest-allemande Schloeman-Sirmag pour la fourniture d'unités de production de produits d'entretien à El Aouinet (W. de Tebessa) et Saïda.

23/7 — Signature avec la firme ouest-allemande Klockner Humbolt Deutz d'un contrat pour la réalisation d'une cimenterie d'un million de t/an à Aïn Kebira pour la somme de 115 millions de $.

7/8 — La Sonilec et la Sonatrach signent conjointement, à Alger, avec la firme ouest-allemande Polysins AG, un contrat pour la réalisation d'une usine de cuirs synthétiques à Sétif, en 2 ans. Coût : 60 millions D.A. Emplois : 175. Production : 5 millions de m³ par an.

15/8 — La Sonitex signe avec la firme ouest-allemande Deutsch Babcick un contrat pour la réalisation « produits en main » d'un important complexe textile à Sebdou (W. de Tlemcen). Il fonctionnera au premier semestre 1978 avec 1 000 employés et fournira 12 millions de mètres de tissus pour vêtements de travail par an.

5/9 — La SNS signe à Alger deux importants contrats pour l'extension du complexe d'El Hadjar avec un consortium conduit par les sociétés Demag (RFA) et Itoh-Itachi (Japon).

19/9 — On apprend à Alger la signature récente d'un contrat entre la SMMC et la firme ouest-allemande Knauf pour la construction d'une usine de carreaux, plâtre, etc., à Mecheria (sud-oranais). Coût : 140 millions de DA financés par des banques allemandes.

9/10 — La SNS signe à Alger, avec la firme ouest-allemande Hoechst, un contrat pour la fourniture des principaux équipements de la tréfilerie d'acier d'El Eulma. Capacité en première phase : 32 000 t/a; 385 emplois; coût : 33 millions DA; première production : mi-1977.

27/10 — On apprend à Alger la conclusion d'un contrat entre la Sonic et la firme ouest-allemande Gartmann Hollmen pour la réalisation à Aïn El Hadjar (W. de Saïda) d'une sacherie d'une capacité de 12 000 t/an. Coût : 8 millions DA. Usine livrée « produit en main ».

14/11 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature récente d'un contrat entre la SNS et la firme ouest-allemande S.M.G. pour la fourniture des équipements principaux de l'usine de bouteilles à gaz de Batna (capacité 700 000 bouteilles/an).

Libye.

19/1 — Contrat avec deux sociétés ouest-allemandes pour la construction d'une cimenterie à Benghazi, pour une valeur de 32 millions de DL.

24/3 — L'office général de l'électricité signe avec la société Braun Bovery (RFA) un contrat de 40 millions de DL pour la construction d'une station électrique à Tobrouk et d'une station d'épuration des eaux.

20/4 — L'Office national des postes et la société allemande SIEMENS signent un contrat prévoyant l'importation et l'installation de matériels et de standards téléphoniques.

8/5 — Signature d'un accord de coopération économique avec la R.F.A.

9/5 — Signature à Tripoli d'un protocole d'accord avec la R.F.A.

23/5 — La Libye a commandé chez Krupp l'équipement nécessaire à cinq centres de formation professionnelle. Les centres doivent être construits à Tripoli, Benghazi, Sebha, Agedebia et Zouara.

8/9 — Le président du comité populaire de l'office national de l'électricité signe avec la société allemande Siemens, un contrat d'une valeur de 1 534 147 DL, qui prévoit l'extension du réseau électrique de Tripoli.

Maroc.

12/6 — Signature à Bonn d'un accord avec la RFA portant sur l'utilisation de l'aide financière de 150 millions de DM accordée au titre de 1974-75 concernant principalement le secteur agricole.

Tunisie.

17/2 — *BNA Information* indique que la RFA accorde à la Tunisie un prêt de 80 millions de DM pour la réalisation de projets industriels et agricoles du plan quadriennal.

19/2 — Loi n° 75-3 portant ratification de l'accord de coopération financière conclu le 27 mars 1974 entre la RT et la RFA. *J.O.R.T.* (12), 21/2/75 : 364.

16/5 — A Frankfort, signature de 4 contrats de prêt d'un montant de 900 000 DT accordés par RFA pour l'extension de l'aérodrome de Skanes-Monastir, octroi de crédits à moyens et longs termes aux PME agricoles, acquisition de bateaux, achat de biens nécessaires au développement économique du pays.

13/6 — Loi n° 75-47 portant ratification de l'accord de coopération financière entre la Tunisie et la RFA. *J.O.R.T.* (41), 17/6/75 : 1297.

2/8 — Signature entre la SNT et la société Siemens d'un marché portant sur la fourniture par le groupement ouest-allemand de 13 automotrices à courant continu et de 13 remorques à postes de conduite.

14/11 — Signature entre la CTN et la société allemande Ernst Menzer Werst, d'un accord d'achat d'un navire pour la CTN.

4/12 — Signature à Francfort RFA, d'un contrat portant sur une augmentation de 17 M de DM du crédit de la banque allemande de développement pour le projet d'irrigation de Bou Hertma.

23/12 — Signature à Tunis, d'une convention avec l'Allemagne de l'ouest en matière de fiscalité pour éviter les doubles impositions sur le revenu et la fortune. Elle facilite, l'implantation des investissements privés allemands qui bénéficient des encouragements fiscaux.

VIII. — AVEC LA C.E.E. ET LES AUTRES PAYS DE LA C.E.E.

Algérie.

4/1 — La Sonatrach signe à Alger avec la firme britannique Procon et la firme italienne Technipetrol un contrat pour la construction à Bejaïa d'une raffinerie de pétrole d'une capacité annuelle de 7,5 millions t. Le montant global du contrat s'élève à 150 millions $ (avancés par des banques anglaises et italiennes).

12/2 — Contrat entre la SOGEDIA et la Sté Italienne générale Impianti pour la fourniture, le montage et la mise en route d'une conserverie de fruits et légumes à Mohammedia, qui emploiera 200 personnes au second semestre 1977 coûtera 79 millions de DA.

15/2 — Signature à Alger d'un accord de coopération culturelle avec l'Italie, ratifié par une ordonnance n° 75-19 du 27/2/75. *J.O.R.A.* (24), 25/3/75 : 298.

17/4 — La CEE accorde 17 millions de $ à l'Algérie comme aide à la reconversion du vignoble.

17/4 — On apprend à Alger la signature d'un contrat entre la Sonatrach et la société italienne Del Monego pour la réalisation à Draa El Mizan d'une unité d'articles scolaires et de matériel de bureau, pour un montant de 37 millions DA. Elle emploiera 300 personnes et couvrira les besoins nationaux.

24/4 — On apprend à Alger que la SONACOME a récemment conclu des accords avec FIAT portant sur la livraison d'une grande quantité de camions, autobus et de matériel de travaux publics en 1975.

2/5 — A Alger, signature d'un contrat entre la Sonic et la firme italienne Ingeco, pour la réalisation à Bordj Bou Arreridj d'une usine de transformation de papier et de carton au potentiel annuel de 250 000 T. Elle emploiera jusqu'à 700 personnes et coûtera 250 millions DA.

14/5 — On apprend à Alger que la firme italienne Comerint (filiale ENI-INI) et la société algérienne Altra (filiale Sonatrach) ont conclu un accord pour la réalisation à Arzew d'un centre de formation de techniciens (capacité : 700 personnes).

24/6 — Signature entre la SONIC et un groupe de sociétés belges d'un contrat pour la réalisation de deux complexes de production de peinture.

20/7 — On apprend à Alger que la Sonarem a signé un nouveau contrat de recherches avec la Société italienne hydro-technico, pour étudier la situation hydrogéologique de la région de Béchar.

24/7 — Signature d'un contrat entre la SOGEDIA et la firme italienne Intercoop pour la construction d'une conserverie de tomates.

28/7 — Signature d'un contrat entre la Sonatrach et la Société SAIPEM, filiale de l'ENI, pour la construction de deux pipe-lines d'une longueur totale de 680 km et d'installations annexes. Coût : 158 millions de $, dont 27 en DA.

8/9 — On apprend à Alger la conclusion récente d'un contrat entre la Sonarem et la firme italienne Brevet Toncelli pour la réalisation au Sig (W. de Mascara) d'une unité de façonnage du marbre (coût : 17 millions DA).

30/10 — La SNCB signe à Alger avec la société belge Verkor un contrat pour la livraison « produit en main » d'une usine de transformation de bois qui sera implantée à Khenchela.

3/11 — La SONELGAZ signe avec les sociétés FIAT et Sadelmi Cogepi et avec deux ciétés françaises un contrat de 111 millions de DA pour la livraison et la mise en service d'une centrale thermique au gaz naturel, comprenant trois groupes de turboalternateurs d'une puissance unitaire de 30 Mégawatts, implantée près de Tiaret. Contrat produit en main, mise en service au début de 1978.

7/11 — *Marchés Tropicaux* annonce la conclusion récente entre la SNMC et la société belge ACEC d'un contrat de livraison d'équipements électriques pour la nouvelle cimenterie de Oum Djenane (W. de Saïda).

12/11 — La SNIC signe à Alger avec un groupe de sociétés italiennes dirigées par Ital-Consult un contrat pour la réalisation de trois usines de détergents à Aïn Témouchent, Chelghoum Laïd et Souk el Ghozlane.

27/11 — Signature d'un contrat entre la Sonatrach et la société belge Distrigaz pour la livraison sur 20 ans à partir de 1979 de 70 milliards de M^3 plus une option sur 1,5 milliard par an. Le tiers du transports sera assuré par la CNAN. Le financement sera assuré par une convention du 30/12 : crédits belges de 325 millions de $.

Libye.

9/2 — L'Office général de l'Electricité et la société belge ASSIC signent un contrat de 3 512 000 dinars prévoyant la construction d'une centrale électrique de 50 Mégawatts dans le gouvernorat de Misourata. Fonctionnement au gaz naturel. Coût : 11,9 millions de $.

27/2 — L'office national du pétrole signe avec la SNAM-Projetti un contrat d'une valeur de 100 millions de DL pour la construction d'une raffinerie à Tobrouk.

4/3 — Signature entre la firme britannique Stone and Webster et la NOC d'un con-

trat pour les phases II et III de l'usine d'éthylène de Brega : 1000 T/j. Coût : 204 millions de $.

27/6 — La municipalité de Tripoli a passé avec un bureau britannique d'ingénieurs conseils un contrat d'un million de DL pour les études et la préparation du dossier d'exécution relatives à deux des principales voies de Tripoli.

8/7 — Signature avec la firme italienne ENI d'un accord de livraison de 12 millions de tonnes par an de pétrole brut.

5/8 — M. Jadallah Azouz TALHI signe avec une compagnie italienne un contrat prévoyant la construction d'une usine de fabrication de briques.

27/9 — Signature avec une firme italienne d'un contrat pour la construction à Tripoli d'une briquetterie d'une capacité de 200 T/j.

17/70 — On apprend à Tripoli que l'Agricultural Bank de Libye a passé des contrats pour l'achat de 70 000 vaches laitières au Danemark et aux Pays-Bas.

14/11 — La Libye a passé un contrat avec une firme britannique pour la fourniture et l'installation d'équipements de transmission pour la presse écrite entre Tripoli et Benghazi. Les équipements permettront de résoudre le problème de la distribution des journaux imprimés à Tripoli.

21/11 — La National Compagny for Cold Storage Rooms de Libye a passé un contrat avec une société italienne pour l'installation de 81 chambres froides à Tripoli, Zawia et Misurata, d'une capacité globale de 66 800 M^3, pour l'entreposage sous froid de fruits, légumes, lait et viande.

5/12 — L'Université de Tripoli vient de passer un contrat avec une firme italienne pour la construction d'une station océanographique près de Tadjoura, au coût de 4 millions de DL.

Maroc.

17/1 — Signature à Rabat avec la Belgique, d'un arrangement relatif à la formation des cadres universitaires marocains appelés à enseigner au sein de l'Ecole normale supérieure de Rabat.

7/2 — Signature à Rabat d'une convention maroco-italienne portant création d'une usine de carbonate de soude à Mohammedia. Cet accord prévoit la création d'une société dénommée Samivis qui produira 500 000 tonnes par an de carbonate de soude. La réalisation de cette unité portera sur un investissement de l'ordre de 200 millions de dirhams.

28/5 — Signature à Rabat d'un accord entre la Belgique concernant le projet de développement économique rural du Rif occidental (Projet Derro). L'aide belge consiste dans l'envoi d'une équipe d'une dizaine d'experts.

6/6 — Selon *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, un contrat vient d'être passé entre le bureau britannique, Atkins and Partners et la société de sidérurgie SONASID pour la réalisation d'un projet de sidérurgie marocaine.

19/7 — Signature avec la Belgique d'un accord culturel.

29/8 — Dahir portant loi n° 1-75-19 approuvant l'accord particulier passé le 5/11/74 entre l'Etat marocain et la Société Shell marocaine de recherche et d'exploitation relatif à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures en mer profonde méditerranée.

29/8 — Echange des instruments de ratification de la convention passée en 1972 avec la Belgique pour éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu publié par un Dahir n° 1-75-139 du 29/8/75. *B.O.R.M.* (3290), 19/11/75 : 1344-51.

30/8 — Dahir n° 1-75-203 portant publication de l'accord signé à Bruxelles le 20/7/73 modifiant l'article 5 de l'annexe 1 de l'accord créant une association entre la CEE et le Royaume du Maroc signé à Rabat le 31/3/69. *B.O.R.M.* (3288), 5/11/75 : 1306-1307.

Tunisie.

29/1 — Signature à Tunis, de la convention de Sécurité sociale avec la Belgique. Elle prévoit l'application du régime de sécurité sociale belge aux ouvriers tunisiens travaillant en Belgique, actuellement au nombre de 1 700. Ratifiée par une loi n° 75-55 du 14/6/75. *J.O.R.T.* (42), 20/6/75 : 1316.

19/2 — Loi n° 75-5 portant approbation de l'Accord relatif au « permis oriental du golfe de Gabès » conclu entre l'Etat Tunisien d'une part et Aquitaine Tunisie, E.R.A.P., C.F.P. et Agip S.P.A. d'autre part et approbation de la Convention relative à ce permis et conclue entre l'Etat Tunisien et la Société d'exploitation Pétrolière de Gabès Oriental (S.E.P.E.G.). *J.O.R.T.* (12), 21/2/75 : 365.

21/2 — Signature avec la Banque Néerlandaise d'investissement pour les pays en voie de développement d'un contrat de prêt, ratifié par une loi n° 75-68 du 14/11/75. *J.O.R.T.* (76), 18/11/75 : 2449.

22/2 — Signature de deux accords avec la Belgique.

7/3 — Décret n° 75-154 portant publication de l'Accord signé le 22/7/74 et prorogeant l'Accord créant une association entre la CEE et la RT et de l'échange de lettres annexées. *J.O.R.T.* (17), 11/3/75 : 484-485.

31/3 — Loi n° 75-14 ratifiant l'accord relatif à l'octroi d'une aide financière conclu le 27/9/74 entre la Tunisie et la Belgique. *J.O.R.T.* (22), 1er/4/75 : 612.

7/8 — Signature d'un accord de rachat d'actions détenues par les sociétés italiennes du groupe ENI, ANIC SPA, AGIP SPA dans la raffinerie de Bizerte, ratifié par une loi n° 75-81 du 30/12/75. *J.O.R.T.* (87), 31/12/1975 : 2852.

19/9 — Signature de trois accords de coopération avec la Belgique.

20/10 — Signature d'un protocole d'accord de coopération avec l'Italie.

5/11 — Signature à Tunis d'un accord tuniso-belge relatif à la maintenance des hôpitaux de Tunis et notamment ceux où exercent des médecins belges.

24/11 — Conclusion d'une convention de sécurité sociale avec la Hollande, elle sera signée en mai 1976.

8/12 — Signature avec les Pays-Bas d'un procès-verbal faisant le point de la programmation de l'aide de 4,7 millions de DT alloués pour 1975-1976.

IX. — AVEC LES U.S.A.

Algérie.

7/2 — On apprend à Alger que la Sonatrach a signé avec la compagnie Pritchard international un contrat relatif à la réalisation à Hassi R'Mel d'une usine de déshydratation du gaz naturel brut : coût 170 millions $; la production annuelle totale de gaz sec destinée à l'exportation (via l'usine de liquéfaction d'Arzew) sera de 18,3 milliards de m³ et celle de Condensat de 3,5 millions T. Les travaux dureront 3 ans. 3 autres ouvrages de ce type sont projetés. Ils porteraient le potentiel annuel de production d'Hassi R'Mel de 14 milliards à 100 milliards de m³ d'ici 1980.

6/5 — La société mixte algéro-américaine créée en 1974 entre la Sonarem et Dravo Corp. signe un contrat avec la Sonarem pour la réalisation près de Biskra d'une unité de raffinage de sel gemme (coût : environ 100 millions DA.). Elle sera achevée en 1977, emploiera 110 personnes et aura une capacité annuelle de 30 000 T. de sel brut concassé, de 40 000 T. de sel de table conditionné et de 70 000 T. de sel chimique destiné au complexe de matières plastiques de Skikda. Il est prévu de quintupler ultérieurement la production de sel chimique et de doubler celle de sel de table.

14/5 — On apprend à Seattle (Etats-Unis) qu'Air-Algérie vient de commander à Boeing 3 nouveaux moyens courriers, un 727 livrable en mai 1976 et deux 737 livrables en mai et juin 1976.

20/6 — L'Eximport Bank annonce qu'elle a accordé un prêt de 55,2 millions de $ à la SONELEC pour le financement d'une commande de 138 millions de $ d'équipements américains destinés à la réalisation d'usine d'appareils de radio et de télévision à Sidi-Bel-Abbès avec l'aide de la société américaine General Telephone and Electronics (investissement total 232 millions de $).

26/7 — Signature entre la SNREAM et la firme Kohering Co d'un contrat d'acquisition d'équipements divers pour un montant de 80 millions de $. Le fournisseur assurera la formation du personnel.

5/8 — L'Eximbank annonce qu'elle a conclu avec la Sonatrach un accord de prêt de 47,7 millions de $.

18/7 — Signature à Alger entre la Sonatrach et la société Panhandle Eastern Pipe Line Co d'un contrat portant sur la vente de 900 milliards de thermies de GNL, de 1 980 à 2 000 au rythme de 4,5 milliards de T./an. Ce contrat se substitue à celui conclu en août 1973 et qui n'avait pas été approuvé par la Federal Power Commission.

28/10 — Après 2 ans de négociation, la Sonatrach et El Paso signent à Alger un nouveau contrat de livraison de GNL (10 milliards de m^3 par an, pendant 20 ans, à partir de 1981); ce contrat se substitue à celui signé en janvier 1971 et qui n'avait pas été validé par la commission fédérale américaine de l'énergie.

7/11 — Signature à Alger avec la firme Escogas d'un contrat pour la livraison de quantités croissantes de GNL allant de 1 milliard de m^3 en 1977 à 6 milliards en 1080, et pendant 20 ans.

Libye.

7/12 — La compagnie pétrolière américaine Occidental a été autorisée par le gouvernement libyen à produire trois cent mille barils de brut par jour pour une période de trois ans aux termes d'un accord rendu public à Tripoli. L'accord prévoit que la compagnie américaine participera jusqu'à concurrence de 50 millions de dollars aux frais de prospection. Au stade de la commercialisation, Occidental ne paiera que 15 % des frais d'exploitation et disposera de 15 % de la production.

Maroc.

5/2 — Royal Air Maroc contracte un prêt de 14,424 millions de dirhams auprès de l'American Eximbank pour l'achat d'un Boeing 727.

20/3 — Selon *l'Opinion*, le Maroc a acheté pour 145 millions de $ de matériel militaire américain.

15/4 — Signature entre MM. Lasky et Wilson d'un contrat pour l'achat de 3 nouveaux Boeing 737-200.

16/6 — Annonce de l'octroi d'un prêt de 11,2 millions de $ de l'Eximport Bank US à la RAM pour l'achat de trois Boeing 737.

7/11 — Signature avec les U.S.A. d'un accord prévoyant l'attribution au Maroc d'un prêt de 8 millions de $ (environ 33 millions de DM) destiné au financement des travaux d'irrigation de 6 300 hectares de terres de culture aux environs de la ville de Berkane (maroc oriental).

28/11 — Selon *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*. La RAM vient d'acquérir 2 nouveaux Boeing 707-370 C.

18/12 — L'export-Import Bank octroie au Maroc un prêt de 1 million de $ pour l'achat de 4 locomotives Diesel.

X. — AVEC LES AUTRES PAYS OCCIDENTAUX INDUSTRIALISES

Algérie.

15/1 — Etablissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec l'Irlande.

21/1 — Signature à Alger des 2 accords de coopération algéro-espagnols portant sur la formation professionnelle et sur la santé publique qui avaient été négociés et paraphés en juillet 1974.

4/2 — L'office algérien interprofessionnel des créréales signe à Stockolm un accord pluriannuel de livraison d'importantes quantités de céréales avec le Svensk Spannals Handel.

22/2 — La SONELEC signe avec un consortium formé de trois firmes allemandes et de la firme suisse Fountry Design Corporation, un contrat pour la livraison produit en main d'une importante usine de matériel industriel qui sera implantée à Azazga (Gde Kabylie) et qui emploiera 1 700 personnes en 1977.

9/3 — Etablissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec le Portugal.

2/4 — La Sempac signe avec les firmes Suisses Gerickee et Buhler un contrat de 14,7 millions de DA. pour la réalisation d'une usine de Superamine intégrée au complexe de Sétif (minoterie, pâtes alimentaires etc.) et produisant 24 000 quintaux annuels.

24/4 — On apprend à Alger que la SNS a formé une association avec la firme japonaise Nippon Koei pour l'exploitation du minerai de fer algérien à partir de 1978.

30/4 — On apprend à Alger la signature d'un contrat entre la SMMC et la firme japonaise Kawasaki pour la réalisation à Saïda d'une cimenterie au potentiel de 500 000 T./an.

6/6 — Sous la tutelle du secrétaire d'Etat au plan, signature à Alger d'un protocole d'accord pour la création d'une société mixte d'ingéniérie entre le bureau national algérien d'études économiques et techniques (Ecotec) et 2 sociétés québécoises (Québec consulting et Tecsult international). La Société créée (Ecosult) réalisera des études économiques, technico-économiques et d'ingéniérie notamment dans l'industrie de l'agriculture. Ecosult formera son propre personnel algérien.

8/8 — Signature de trois protocoles d'accord avec les firmes japonaises Mitsubishi Electric Co. et Nippon Electric Co. pour la réalisation d'une 2me station terrienne standard à Lakhdaria destinée aux liaisons téléphoniques et de télévision avec les pays d'Orient (de Koweit au Japon); pour la fourniture et l'installation d'un système Spade dans le complexe des télécommunications spatiales de Lakhdaria; pour la réalisation de 2 antennes de télécommunications par faisceau hertzien Alger-Laghouat et Constantine-Tebessa. Les 3 contrats seront exécutés avant la fin 1976.

20/8 — On apprend à Alger que la SONACOME a récemment signé avec la firme suédoise Volvo un contrat d'achat de 1 200 camions d'une valeur de 150 millions de FF. qui sera payé en pétrole brut par la Sonatrach légèrement au-dessus du cours (environ 12,5 $ le baril au lieu de 11,75).

5/9 — La SNS signe à Alger deux importants contrats pour l'extension du complexe d'El Hadjar avec un consortium conduit par les sociétés Demag (RFA et Itoh-Itachi (Japon).

9/9 — La Sonelec signe à Alger avec la Standard Electrica SA, filiale espagnole d'ITT, un contrat de 318 millions $ pour la réalisation à Tlemcen d'une usine de matériel téléphonique. Ce complexe entrera en production fin 1978. Il emploiera au départ 2 850 personnes et 4 000 en phase finale. Sa capacité annuelle sera de 100 000 lignes téléphoniques et 140 000 postes.

19/9 — Signature à Arzew entre la Sonatrach et les sociétés japonaises Japan gasoline et Itoh, d'un contrat de 38 millions de DA pour l'extansion de l'unité de bitumes d'Arzew (doublement de sa capacité qui atteindra 140 000 T./an).

29/9 — On apprend à Alger que la société canadienne pour le développement des exportations et la banque de Montréal viennent d'accorder à l'Algérie un prêt de 31 millions de $ pour la construction au Québec de deux cargos de 17 000 T. L'Algérie financera directement 30 % de l'investissement.

28/10 — La Sonatrach signe avec la firme espagnole Enagas un nouveau contrat de livraison de GNL (94 milliards de m^3 au rythme de 4,5 milliards M^3/an). Cet accord fait suite à celui signé en août dernier ; il annule et remplace un contrat signé en 1972 et un accord signé en 1974. Fixation d'un prix de vente indexé et d'un prix minimum garanti. Enagas consent à la Sonatrach un prêt de 150 millions $ en crédits libres avec intérêts de 7 %, et des organismes publics espagnols un prêt de 300 millions $ en crédits liés à des achats de produits ou services espagnols (intérêts : 5 %). Amortissement en 10 ans.

12/12 — *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* annonce que la firme japonaise Showa Oil Co. a conclu récemment un accord technique avec la Sonatrach pour la fourniture d'une assistance technologique en matière de raffinage pétrolier.

Libye.

22/1 — Signature à Madrid d'un accord portant création d'une banque mixte arabo-espagnole dans laquelle la prise de participation libyenne s'élève à 30 %.

13/2 — Signature à Tripoli avec l'Espagne d'un accord relatif à l'exécution du protocole de coopération technique signé à Madrid.

26/3 — Signature avec la compagnie japonaise Land Industrial Development Company d'un contrat de six millions de DL pour la construction d'un quai flottant dans le port de Tripoli.

22/4 — Signature à Vienne avec l'Autriche d'un accord de coopération économique et scientifique ratifié par un décret du CCR du 5/6/1975. *J.R.* (3), 12/1/1976 : 134.

17/9 — Signature avec la Grèce d'un accord de coopération dans le domaine du transport maritime, de la pêche, de la formation des gens de mer et de l'entretien des navires.

19/12 — La compagnie libyenne de pêche maritime a passé un accord avec l'Espagne pour la fourniture par ce pays de 600 t. de thon congelé qui seront traitées en Libye.

Maroc.

15/1 — Etablissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec l'Irlande.

14/2 — Signature avec le Canada d'un accord aérien prévoyant l'ouverture d'une ligne Montréal-Rabat via New-York, ainsi que d'un important projet de coopération dans le domaine de l'enseignement. Ce projet exécuté en collaboration avec le gouvernement de la province de Québec prévoit la réalisation de Centres pédagogiques régionaux; études de projets dans le domaine agricole et la coopération commerciale.

30/8 — Dahir n° 1-73-553 portant publication de l'accord entre le Royaume du Maroc et la Confédération Suisse concernant l'imposition des entreprises de navigation maritime ou aérienne signé à Rabat le 17/3/1970. *B.O.R.M.* (3293), 10/12/1975 : 1453-1454.

19/9 — Le Canada consent au Maroc un prêt de 1 745 000 $ canadiens destinés au financement de biens et services nécessaires à l'équipement des centres pédagogiques régionaux de Rabat et Safi. De plus, le Canada fait au Maroc un don de 9 millions de $ pour la formation de professeurs.

22/10 — Signature à Rabat d'un accord sur les transports aériens avec l'Autriche.

24/10 — Signature d'un accord de coopération économique, scientifique, culturelle et technique avec la Grèce.

14/11 — Signature avec l'Espagne et la Mauritanie d'un accord tripartite sur l'avenir du Sahara occidental.

9/12 — L'Espagne négocie avec le Maroc la vente de 65 % de ses intérêts dans les phosphates du Sahara occidental.

12/12 — Selon *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* on apprend l'ouverture d'une ligne de crédit pour le financement des achats de biens en provenance du Canada.

Tunisie.

16/1 — Etablissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec l'Irlande.

20/2 — Signature d'un marché de 8 827 438 DT avec la firme suédoise Téléfonaktiébolaget.

24/2 — *BNA information* indique que la société Telefon-A B L M Ericsson a obtenu une commande de 89 millions de couronnes suédoises pour la mise en place de nouvelles lignes téléphoniques sur le réseau tunisien.

7/3 — Signature à Ottawa d'un accord de prêt de 22 millions de DT destinés au financement du barrage de Sidi Saad. Ratifié par une loi n° 75-69 du 14/11/75 *J.O.R.T.* (76), 18/11/75 : 2449.

3/4 — Accord entre les maisons « Ratel S.A. Tunisie » et « Kurth frères S.A. » pour le montage de la montre « Certina » en Tunisie.

13/6 — Loi n° 75-44 du 13 juin 1975 portant ratification de la Convention de crédit conclue à Tunis le 8/6/74 entre le gouvernement de la RT et le gouvernement du Canada pour la promotion du petit élevage (Office de l'Elevage). *J.O.R.T.* (41), 17/6/75 : 1297.

13/6 — Loi n° 75-45 du 13 juin 1975 portant ratification de la convention de crédit conclue à Tunis le 8/6/74 entre le gouvernement de la RT et le gouvernement du Canada pour développer le Centre d'élevage des veaux de l'Office des Terres domaniales. *J.O.R.T.* (41), 17/6/75 : 1297.

13/6 — Loi n° 75-46 du 13 juin 1975 portant ratification de la convention de crédit conclue à Tunis le 8/6/74 entre le gouvernement de la RT et le gouvernement du Canada pour la mise en valeur de périmètres irrigués dans la région de Kairouan. *J.O.R.T.* (41), 17/6/75 : 1297.

27/6 — Signature à Tunis, avec la Suède d'un accord de coopération qui octroie à la Tunisie un crédit de 40 millions de couronnes (3,9 millions de DT).

29/7 — Signature à Stockolm d'un accord de coopération et d'assistance entre le centre de promotion des exportations et le centre suédois pour la promotion des importations des pays en voie de développement.

4/8 — Signature avec la Suède de deux accords de coopération, d'un porte sur le financement d'un projet d'introduction du courant électrique dans des régions rurales et l'autre a trait à l'adduction d'eau potable dans la région de Kebili; leur montant est respectivement de 2 millions et 1,5 millions de DT.

20/11 — Signature à Vienne, d'un accord relatif à l'admission en Autriche en franchise ou à des droits de douane réduits, des produits de l'artisanat tunisien.

17/12 — Signature à Tunis, entre la CTN et la société japonaise Ataka, de trois contrats pour l'acquisition de trois navires par la compagnie tunisienne, un pétrolier et deux transporteurs miniers.

23/12 — Signature à Tunis d'un accord avec la Suède en matière de développement rural, la Suède participe pour 300 000 DT à la réalisation d'un projet de création et d'aménagement de 4 villages.

XI. — AVEC LES PAYS SOCIALISTES D'EUROPE

Algérie.

12/1 — Ordonnance n° 75-6 portant ratification de l'accord entre le Gouvernement de la RADP et le gouvernement de la RDA concernant la coopération dans le domaine des postes et télécommunications, signé à Alger le 11/5/74. *J.O.R.A.* (12), 11/2/75 : 162.

6/2 — Signature à Alger de 2 protocoles d'accords algéro-polonais en matière d'échanges commerciaux et de paiements.

5/3 — Signature entre la SONAREM et une firme bulgare d'un contrat pour la réalisation d'un complexe minier plomb-zinc à Kherzet Youssef.

14/3 — On apprend à Alger qu'un protocole d'accord vient d'être signé à Moscou pour l'extension de la coopération algéro-soviétique dans les domaines de la géologie et de la métallurgie non ferreuse.

27/3 — Signature à Alger d'un accord commercial algéro-Est-Allemand (triplement des échanges de 1974 — 30 millions de $ à 1975 — 100 millions $). Prorogation de 3 ans de l'accord commercial. Développement de contrats pluri-annuels.

31/3 — On apprend à Alger que l'Algérie vient de conclure avec la Pologne un contrat pour la réalisation à Oran d'un Institut de Génie maritime.

14/4 — Signature à Moscou de protocoles d'échanges en matière financière, de formation des cadres et de coopération culturelle.

18/5 — Signature avec la RDA d'un protocole d'accord en matière de poste et télécommunications.

12/6 — A Alger, signature de 2 protocoles d'application de l'accord maritime algéro-est-allemand du 22/7/72. Ils concernent les statuts de la compagnie mixte de navigation algéro-est-allemande et le règlement de la ligne maritime qui desservira les 2 pays à compter du 1er juillet prochain.

16/6 — Signature d'un protocole d'accord entre la SOTRAWA et une entreprise bulgare de construction.

1er/7 — Signature à Alger d'un nouvel accord algéro-soviétique de coopération en matière de recherche scientifique.

5/8 — Signature à Alger d'un accord de paiement en devises convertibles avec la Tchécoslovaquie, qui remplace l'ancien régime de troc.

7/11 — Signature avec la Hongrie d'un accord commercial (1976-78) et d'un accord financier à long terme (ouverture d'un crédit de 70 millions de $).

7/11 — On apprend à Alger la signature récente d'un accord maritime et d'un protocole de coopération scientifique et technique en matière de navigation maritime entre l'Algérie et la Pologne.

22/11 — Signature avec la Hongrie d'un accord de paiement et d'un accord de crédit lié de 100 millions de $.

27/11 — Signature d'un contrat entre la SN Metal et la firme est-allemande Invest Export pour la réalisation d'une fonderie de 18 000 T/an à Tiaret : 110 millions de $, crédit de 10 ans pour 85 %.

27/11 — Signature d'un protocole d'accord commercial valable pour 1976 et portant le montant des échanges bilatéraux à 120 millions de $.

20/12 — Signature à Alger d'une convention algéro-bulgare d'entraide judiciaire et juridique en matière civile, commerciale, familiale et pénale.

26/12 — Signature à Alger d'un protocole commercial algéro-albanais pour 1976, et préparation d'un accord à long terme.

Libye.

2/1 — Décret du 2 janvier 1975 portant ratification de la convention sur le renforcement de la coopération économique, scientifique et technique entre la R.A.L. et la République populaire de Bulgarie, signée à Sofia le 22/11/74. *J.R.* (37), 22/7/75 : 1130.

16/1 — Signature d'un protocole d'accord de coopération dans les domaines de la planification économique et sociale avec la Yougoslavie.

23/1 — Signature le 23 d'un accord aux termes duquel sont définies les modalités de transport aérien entre la Libye et la Pologne.

24/1 — Série d'accords portant sur la coopération économique et technique dans le domaine agricole avec la Roumanie.

26/1 — L'office général des projets agricoles et la société yougoslave Hydroordina signent un accord prévoyant la création d'une société agricole mixte dénommée Société d'Engineering Agricole.

15/2 — Signature d'un accord de coopération Libyo-yougoslave pour la construction d'un complexe de fabrication d'aluminium, et d'une raffinerie en Libye.

22/2 — Accord avec la Roumanie prévoyant l'ouverture d'une ligne de navigation.

26/2 — Signature d'accords de coopération avec la Roumanie.

13/3 — Signature avec l'Union Soviétique d'un accord culturel, ratifié par un décret du CCR du 3/6/75. *J.R.* (3), 12/1/76 : 116.

29/3 — Décret du Conseil des Ministres portant approbation d'un contrat avec une société Roumaine pour la construction d'écoles à Tripoli. *J.R.* (15), 21/2/76 : 723.

21/4 — Signature avec la Roumanie d'un procès-verbal concernant la réalisation de projets communs dans les pays africains.

25/4 — Signature d'un accord commercial et accord de coopération économique, scientifique, technique et industrielle avec la RDA à Berlin Est. Clause de la nation la plus favorisée, échanges commerciaux, coopération. Ratifié par un décret du CCR du 3/6/75. *J.R.* (2), 8/1/76 : 68.

14/5 — Signature d'un accord de transport aérien entre la Libye et la Roumanie. Cet accord entre dans le cadre général de coopération conclu l'an dernier et comportant divers protocoles particuliers.

16/5 — Signature d'un protocole soviéto-libyen de coopération technique comprenant l'engagement par l'U.R.S.S. de construire en Libye une usine de matériaux pour bâtiments scolaires préfabriqués, la prise en charge d'une ligne électrique à haute tension longue de plusieurs centaines de km et une étude sur la rentabilité d'un complexe métallurgique.

23/5 — La société roumaine Contransimex a été chargée des études des fonds marins et des ressources piscicoles sur la portion de côte s'étendant entre Guenimes et Tobrouk.

30/6 — Un protocole soviéto-libyen portant sur la coopération dans l'utilisation pacifique de l'énergie atomique a été signé à Moscou. Ce protocole prévoit l'installation en Libye d'un centre de recherche nucléaire, comportant un réacteur de 2 MW, pouvant être porté à 10 MW.

26/6 — Décret du 26/6/75 portant ratification de l'accord sur le transport aérien conclu entre la R.A.L. et l'U.R.S.S. signé à Tripoli le 26/10/74. *J.R.* (64), 24/12/75 : 2197.

27/6 — Signature d'un accord avec la Yougoslavie aux termes duquel la République de Serbie enverra une équipe médicale intégrée à l'hôpital de Tripoli et s'engage à assurer à cet hôpital la couverture de ses besoins pour plusieurs années.

12/7 — Signature d'un contrat aux termes duquel la firme bulgare Tacho Export forera 11 puits d'eau pour la somme de 11 millions de $.

15/7 — Signature d'un procès-verbal d'accord au titre duquel la Hongrie fournira une équipe médicale pour l'administration technique de l'hôpital de Tajoura.

6/8 — Signature d'un accord de prêt de 70 millions de $ pour la construction d'un oléoduc en Yougoslavie. Un accord de fourniture de pétrole est signé par ailleurs.

25/8 — La firme yougoslave Energo Invest est chargée d'une partie des travaux d'extension du réseau électrique de Tripoli, pour 2,25 millions de DL.

25/8 — Signature d'un accord entre la NOC et la firme yougoslave Servina pour la construction d'une raffinerie de pétrole en Yougoslavie.

29/7 — Signature à Berlin-Est d'un accord de coopération en matière d'informations entre les agences *ARNA* et *ADN*.

17/9 — La LAA et la compagnie bulgare Balkans Airlines signent un contrat aux termes duquel cette dernière transportera les 50 000 pélerins libyens qui doivent se rendre à la Mecque.

15/10 — Signature d'un accord de coopération culturelle et du protocole d'accord entre la RAL et la république socialiste de Tchécoslovaquie. Ratifié par une loi n° 102 du 30/11/75. *J.R.* (2), 8/1/76 : 44.

24/10 — La General Livestock and Meat Company a passé des contrats avec un certain nombre de pays, devant permettre de satisfaire les besoins de la Libye en bétail et viande jusqu'à mars prochain. Ces contrats portent sur l'importation de 1 330 000 ovins, 60 000 bovins et 112 000 t. de viande de Roumanie, Bulgarie et Hongrie.

19/12 — La Corporation générale de l'électricité de Libye a signé un contrat de 1 500 000 DL avec l'entreprise yougoslave Enligo Invest pour la construction de 100 km de lignes de transport de l'électricté à 30 KV entre les stations de distribution de Sabrata-Sud, près de Tripoli, et de Gasr Ahmad, à Misurata.

Maroc.

5/3 — Signature avec la R.D.A. de 2 documents : un accord commercial à long terme (remplaçant celui du 2/11/67) et un protocole relatif au règlement des marchandises qui seront échangées et mettant fin au système de clearing établi entre les 2 pays depuis août 1960.

3/4 — Dahir n° 1-74-469 portant publication de l'accord conclu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République socialiste de Roumanie relatif aux transports aériens civils. *B.O.R.M.* (3262), du 7/5/75 : 577-580.

23/4 — Dahir n° 1-74-468 portant publication de l'accord conclu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République socialiste de Roumanie relatif à la coopération dans le domaine du tourisme. *B.O.R.M.* (3265), du 28/5/75 : 687-688.

1/10 — Paraphe d'un accord de coopération agricole entre le Maroc et la Bulgarie. Cet accord prévoit la coopération pour la réalisation de projets dans les domaines de l'élevage, de la recherche agronomique et de l'hydraulique agricole.

2/10 — Signature d'un accord maroco-bulgare en matière de commerce et d'industrie.

Tunisie.

19/4 — Signature d'un accord cadre de coopération, d'un programme de coopération économique et d'un mémorandum sur les échanges commerciaux avec la Roumanie.

12/6 — Signature d'un accord de coopération entre *TAP* et *ADN* portant sur l'échange d'information, de photos, et de service en matière de couverture et d'actualité.

20/6 — Signature d'un accord de coopération culturelle et scientifique pour 1975-76 avec la RDA.

19/9 — Signature avec la Bulgarie de trois accords de coopération relatifs à la construction d'un collège technique professionnel agricole à Menzel-Jemile à la création d'un centre de formation professionnelle textile à Ksar Helal et la coopération entre les deux pays dans le domaine agricole.

30/9 — Signature à Tunis d'un accord avec la Bulgarie.

16/10 — Signature avec la Bulgarie de 4 accords de coopération dans le domaine de la jeunesse et des sports, dans le secteur touristique, un accord judiciaire et un accord consulaire.

14/11 — Signature avec la Hongrie d'un procès-verbal.

28/11 — Signature avec la Hongrie d'un accord de coopération, économique et technique 1°) octroi d'un prêt, et 2°) programme d'échange culturel.

12/12 — Signature d'un accord de coopération tuniso-yougoslave dans le domaine de la santé. Il couvre de nombreux domaines tels que : — la planification familiale; l'assistance en personnel médical; l'échange d'expérience en matière de recherche scientifique; coopération dans le domaine de la pharmacie et échange d'expérience du thermalisme.

XII. — AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET CONVENTIONS INTERNATIONALES

Algérie.

9/1 — Ordonnance n° 75-2 portant ratification de la convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 mars 1883, révisée à Bruxelles le 14 décembre 1900, à Washington le 2 juin 1911, à la Haye le 6 novembre 1925, à Londres le 2 juin 1934, à Lisbonne, le 31 octobre 1958 et à Stockholm le 14 juillet 1967. *J.O.R.A.* (10), 4/2/75 : 138-147.

9/1 — Ordonnance n° 75-2 bis portant ratification de la convention instituant l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle, signée à Stockholm le 14/7/67. *J.O.R.A.* (13), 14/2/1975 : 178.

18/12 — La BIRD accorde à la SNMC un prêt de 46 millions de $ pour un projet d'expansion industrielle.

Libye.

12/3 — Loi n° 34 portant ratification de l'adhésion de la RAL à l'Organisation internationale des Satellites artificiels pour les télécommunications. *J.R.* (32), 3/7/75 : 987.

30/11 — Décret du CCR approuvant les modifications de la convention internationale sur l'huile d'olive de 1963, et prorogeant son application. *J.R.* (3), 12/1/76 : 138.

14/10 — La R.A.L. signe l'accord international sur le sucre, paraphé en 1973 à Genève sous l'égide des Nations Unies.

Maroc.

13/4 — La Maroc adhère à la convention sur le commerce international du blé.

9/6 — Signature à Washington de deux accords de prêts entre le Maroc, la BIRD, et l'AID : un accord de prêt avec la Banque mondiale au titre de financement

du projet de Souss pour un montant de 18 500 000 $ et un accord de crédit avec l'AID pour le financement du projet agricole du Sud-Est de Meknès d'un montant de 14 000 000 $.

5/8 — Signature à Rabat d'une convention entre les PTT et le PNUD qui contribuera pour un montant de 1 100 000 $ à la création à Rabat de l'Institut National des Postes, des télécommunications et des techniques audio-visuelles.

29/8 — Dahir n° 1-74-450 portant publication des conventions adoptées par la Conférence internationale du travail :
— convention n° 30 concernant la réglementation de la durée du travail dans le commerce et les bureaux (1930)
— convention n° 106 concernant le repos hebdomadaire dans le commerce et les bureaux (1957)
— convention n° 119 concernant la protection des machines (1963)
— convention n° 136 concernant la protection contre les risques d'intoxication dus au benzène (1971). *B.O.R.M.* (3293), 10/12/75 : 1444-1453.

30/8 — Dahir n° 1-75-74 portant publication de la convention relative aux dommages causés aux tiers à la surface par des aéronefs étrangers signée à Rome, le 7 octobre 1952. *B.O.R.M.* (3294), 17/12/75 : 1488-1493.

Tunisie.

2/1 — La Banque mondiale accorde un prêt de 12,2 millions de $ pour aider à tirer le meilleur parti des investissements consacrés aux réseaux d'irrigation de la Medjerba et de Nebhana. Il permettra d'améliorer les ouvrages d'irrigation et de mettre en valeur environ 10 300 hectares dans la vallée de la Medjerda et 20 000 dans la zone de Nebhana. Le coût total est estimé à 23,8 millions terminé en 1992.

8/2 — Décret n° 75-108 portant publication du protocole fait à Genève le 8 décembre 1971 concernant les négociations commerciales entre les pays en voie de développement. *J.O.R.T.* (9), 11/2/75 : 284-290.

19/2 — Loi n° 75-4 ratifiant les accords de prêt et de garantie conclus à Washington le 1er/10/74 entre le Gouvernement Tunisien et la Compagnie des Phosphates et du chemin de fer de Gafsa, d'une part, et la BIRD d'autre part. *J.O.R.T.* (12), 21/2/75 : 365.

19/2 — Loi n° 75-2 portant ratification de la convention internationale des télécommunications. *J.O.R.T.* (12), 21/2/75 : 364.

19/2 — Loi n° 75-1 portant ratification de la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques révisée le 24 juillet 1971. *J.O.R.T.* (12), 21/2/75 : 364.

31/3 — Loi n° 75-21 ratifiant l'accord de prêt conclu à Washington le 31 décembre 1974 entre la RT et la BIRD relatif à la remise en état des réseaux d'irrigation. *J.O.R.T.* (22), 1er/4/75 : 618.

10/4 — Signature avec le fonds de l'ONU pour les activités en matière de population d'un accord d'assistance de 4 millions de $.

28/4 — Loi n° 75-26 portant ratification du protocole portant prorogation de la Convention sur le commerce du blé de 1971. *J.O.R.T.* (29), 29/4/75 : 844.

13/6 — Loi n° 75-49 ratifiant l'accord de prêt conclu à Washington le 18 février 1975 entre la RT et la BIRD relatif au projet d'assainissement urbain. *J.O.R.T.* (41), 17/6/75 : 1298.

14/6 — Loi n° 75-53 portant ratification de la Convention de Stockholm du 14 juillet 1967 instituant l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle. *J.O.R.T.* (42) 20/6/75 : 1316.

14/11 — Loi n° 75-64 portant ratification de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle révisée et signée à Stockholm le 14/7/67. *J.O.R.T.* (76), 18/11/75 : 2448.

14/11 — Loi n° 75-65 portant ratification des actes du XVII° Congrès de l'Union Postale Universelle, tenu à Lausanne. *J.O.R.T.* (76), 18/11/75 : 2448.

19/12 — La Banque Mondiale accorde à la Tunisie un prêt de 26 millions de $ destinés au financement d'un programme de construction routière.

XIII. — PRÊTS INTERNATIONAUX

Algérie.

12/6 — Signature à Paris avec un pool international bancaire dirigé par l'UBAF d'un prêt à la Sonatrach de 100 millions de $ à un taux supérieur de 13,8 % à un taux de l'eurodollar.

9/10 — Signature à Alger d'un accord de prêt de 400 millions $ accordé par un consortium d'une quarantaine de banques étrangères dirigé par la BNP, la Banque arabe et internationale d'investissement, la Bank of America, l'Aurex Bank et la First Chicago, à la banque extérieure d'Algérie et à la B.N.A. C'est le prêt le plus élevé jamais contracté par l'Algérie. Il s'agit d'un crédit financier libre à moyen terme, à taux fluctuant, remboursable en 4 ans à partir de 1979. Il sera affecté aux réalisations industrielles du plan 1974-1977.

Maroc.

23/8 — Un consortium international avec à sa tête la First National City Bank consent au Maroc un prêt de 7 ans de 200 millions de $, à un taux supérieur de 1,625 % au taux interbancaire londonien. Approuvé par un décret n° 2-75-601 du 22/9/75. *B.O.R.M.* (3282), 24/9/75 : 1123-24.

12/11 — Dahir portant loi n° 1-75-428 approuvant le contrat de prêt conclu le 23 août 1975 entre le Royaume du Maroc et un consortium de banques internationales. *B.O.R.M.* (3290), 19/11/75 : 1344.